

Avis de marché

Identification de l'organisme qui passe le marché

Communauté de Communes Mad & Moselle 2 bis rue Henri Poulet 54470 THIAUCOURT
tél : 03 83 81 91 69 - fax : 03 83 81 96 77- accueil@cc-madetmoselle.fr

Type de marche

Marché public en Procédure adaptée conformément aux articles 42 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

Objet du marché

Agrandissement des déchèteries de Charey et Bernécourt

Division en lots

Le marché sera attribué en lots séparés comme suit :

- **Lot 1 : VRD**
 - Option « éclairage public »
 - Option « portail métallique »
 - Option « alimentation portail motorisé »
- **Lot 2 : Gros œuvre**
- **Lot 3 : Serrurerie**
 - Option « bavettes métalliques coulissantes »

Délai global d'exécution des travaux

7 mois.

Démarrage prévisionnel des travaux

1^{er} août 2017

Lieu de livraison et d'exécution

Déchèteries de Charey et de Bernécourt

Financement

Budget « Déchets ménagers »

Composition de l'offre

Il comprendra les pièces suivantes complétées, datées et signées :

Une lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1) comportant les déclarations sur l'honneur, en cas de candidature en groupement cette lettre est commune et présente la composition de l'équipe et le nom du mandataire

- o **Les pouvoirs** des personnes habilitées à engager juridiquement le candidat
- o **Une « déclaration du candidat »** (DC2), accompagnée de la copie du jugement prononçant le redressement judiciaire, le cas échéant
- o **Une attestation sur l'honneur du candidat** justifiant qu'il n'a pas commis d'infractions, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour toutes infractions au code du travail
- o En cas de redressement judiciaire de l'entreprise, copie du jugement prononcé à cet effet.
- o Les éventuelles déclarations de sous-traitance si de telles relations contractuelles sont déjà définies (ex formulaire DC4)
- o **Les Actes d'Engagement et annexe** (A.E.) pour chaque lot,
- o **Le Cahier des Clauses Administratives Particulières** (CCAP),
- o **Le Cahier des Clauses Techniques et Particulières et Décomposition des Prix Globaux et Forfaitaires** (CCTP-DPGF) pour chaque lot, à accepter sans modification,
- o **Le mémoire technique** devra décrire en détail les dispositions que l'entrepreneur se propose d'adopter pour l'exécution des travaux.

Se référer au Règlement de Consultation

Analyse et jugement des offres

Classement et choix des offres effectués dans les conditions prévues aux articles 62 et 63 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie en fonction de l'application des critères suivants :

- **Prix des prestations : 60%**
- **Valeur technique : 40%**
 - **35 % Capacité - Méthodologie**
 - **5 % planning**

Négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les candidats.

Délai minimum de validité des offres

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'obtention du dossier

Sur demande écrite auprès de la Communauté de Communes Mad & Moselle ou par voie électronique sur la plateforme dématérialisée : www.e-marcheslorraine.fr

Date limite de réception des offres

9 juin 2017

Date d'envoi de l'avis de marché

12 mai 2017